

Vendredi 29 octobre 2004, première Journée nationale de vaccination contre la grippe

U. Grüninger, secrétaire général du Collège de médecine de premier recours (CMPR)

Le 29 octobre prochain, les organisations suisses de médecins de premier recours organiseront, pour la première fois, une Journée nationale de vaccination contre la grippe. A cette occasion, toutes les personnes intéressées, notamment celles qui font partie de l'un des groupes à risques (voir article de D. Müller), pourront se faire vacciner dans de nombreux cabinets médicaux sans prendre de rendez-vous. L'objectif de cette action est de faire une offre de vaccination simplifiée afin d'améliorer la couverture vaccinale.

Plusieurs études confirment l'importance de la vaccination contre la grippe pour maintenir la qualité de vie et l'autonomie des aînés et des personnes atteintes de maladies chroniques. Mais si le corps médical joue un rôle clef dans la promotion de la vaccination, l'enquête suisse sur la santé 2002 de l'Office fédéral de la statistique montre que seulement une minorité des aînés de moins de 70 ans se rend régulièrement chez le médecin. Aussi, avec moins de 60%, la couverture vaccinale du groupe à risques que constituent les plus de 65 ans est-elle insuffisante (lire l'article de D. Müller, OFSP). Pour combler cette lacune dans la prévention et proposer une offre de vaccination simplifiée, le Collège de médecine de premier recours (CMPR), les sociétés suisses de médecine générale (SSMG), de médecine interne (SSMI) et de pédiatrie (SSP) ainsi que l'association des médecins praticiens (FMP) ont décidé de lancer une Journée nationale de vaccination contre la grippe, avec le soutien actif de la FMH et de l'OFSP.

Cette journée se déroulera le vendredi 29 octobre prochain. Il sera alors possible de se faire vacciner, sans rendez-vous, dans les cabinets des médecins participant à cette action. Pour l'occasion, les organisations des médecins de premier recours ont suggéré à leurs membres, à titre indicatif, de pratiquer un tarif de 25 francs par vaccination tout compris. Les caisses-maladie rembourseront aux personnes faisant partie de l'un des groupes à risques les coûts liés à la vaccination, sous réserve du montant de la franchise.

Le lancement d'une offre nationale se fonde sur l'expérience acquise lors des actions régionales de vaccination contre la grippe menées par

le corps médical. Il s'agit en outre d'un instrument privilégié pour informer la population sur la grippe, d'une part, et pour faire entrer la vaccination dans les habitudes des groupes cibles de la campagne de prévention, d'autre part. Si cette journée devait être maintenue dans l'offre de prévention émanant du corps médical, elle pourrait contribuer à prévenir durablement la grippe à moindre coût. Grâce aux médias locaux et aux affiches placées dans leur cabinet, les médecins de premier recours participant à cette action informent la population en général et leurs patients en particulier du lieu où il sera possible de se faire vacciner sans rendez-vous.

Cette offre avantageuse sur tous les plans vise à améliorer une couverture vaccinale encore insuffisante au sein des groupes à risques; elle doit donc s'adresser en particulier aux personnes qui, bien qu'appartenant à l'un de ces groupes, ne sont pas encore vaccinées (p.ex. celles qui ne consultent pas régulièrement leur médecin dans le cadre d'un traitement ou d'un contrôle et qui, de ce fait, ne sont pas informées des programmes usuels prévus à leur rencontre).

Cette journée à l'initiative des médecins praticiens est une première; il s'agit donc d'acquérir de l'expérience dans ce type d'action d'envergure nationale mais organisée à l'échelle régionale, et pour laquelle on ne sait pas à l'avance quelle sera la demande. Tous les participants, les personnes désireuses de se faire vacciner mais également les médecins qui s'engagent librement dans cette action de santé publique devront donc faire preuve d'une certaine flexibilité.

Vous obtiendrez des informations supplémentaires sur cette journée auprès

a) des sociétés suivantes

- SSMG: Mme Kathrin Censier, directrice, tél. 061 483 00 83, e-mail: kathrin.censier@sgam-ssmg.ch;
- SSMI: M. Beat Rössler, docteur en médecine, membre du comité, tél. 032 633 13 13, e-mail: beat.roessler@diac.ch;
- SSP: Mme Marianne Neuenschwander, secrétaire générale, tél. 026 350 33 44, e-mail: m.neuenschwander@swiss-paediatics.org.

Correspondance:
Dr Ueli Grüninger
Landhausweg 26
CH-3007 Berne

E-mail: ueli.grueninger@hin.ch

Internet: www.kollegium.ch

b) du Collège de médecine de premier recours (CMPR)

Dr Ueli Grüninger, secrétaire général, tél. 031 370 06 71, ueli.grueninger@hin.ch.

c) du Centre de documentation sur la prévention de la grippe de l'OFSP

E-mail: grippe@bag.admin.ch, fax 031 352 14 71 (demande d'information, commande de sup-

ports d'information de l'OFSP); des informations relatives à la Journée nationale de vaccination contre la grippe et sur la campagne de prévention de la grippe de l'OFSP seront également disponibles sur Internet dès le 1^{er} octobre 2004 aux adresses suivantes: www.grippe.admin.ch et www.influenza.admin.ch (veuillez également consulter le site de l'organisation «Unis contre la grippe», www.grippe.ch).

Campagne nationale de prévention de la grippe – nouveaux progrès en vue

D. A. Müller

Introduction

La grippe est une maladie infectieuse qui revient chaque hiver, s'étend de manière épidémique sur tout le territoire suisse et s'accompagne d'une morbidité et d'une mortalité non négligeables. Dans le domaine de la santé, la grippe est à l'origine d'une augmentation des consultations médicales et des hospitalisations, ajoutant ainsi une dimension économique à la charge médico-sociale. Economiquement parlant, les épidémies de grippe conduisent à un accroissement de l'absentéisme et à une baisse de la productivité, et entraînent par conséquent une augmentation indirecte des coûts. Une étude suisse sur le rapport coût-utilité des mesures de prévention de la grippe a démontré que la vaccination représente la solution la plus efficace et la moins coûteuse pour lutter contre cette maladie et qu'elle permet de réduire les complications sérieuses et les décès dus à la grippe chez les personnes à risques [1]. Il faut donc renforcer la couverture vaccinale chez ces dernières pour réduire la morbidité et la mortalité causées par la grippe. C'est d'ailleurs les groupes à risques et les professionnels de la santé que cible la campagne nationale. Le programme pluriannuel de communication et d'information lancé en 2001 par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) avec l'appui de la Fédération des médecins suisses (FMH) entre dans sa quatrième année.

Extension de la couverture vaccinale des groupes cibles

Selon un sondage téléphonique représentatif mené chaque année, au début de l'été, le nombre de personnes de 65 ans et plus qui se sont fait vacciner a augmenté depuis 1999. Alors qu'en 1999 la proportion de personnes vaccinées était inférieure à 50% (45,5%; intervalle de confiance à 95% \pm 3,2, n = 471), elle est passée à 57,8% (IC 95% \pm 3,0, n = 1174) à l'automne 2003. La couverture de 50% a été dépassé pour la première fois en automne 2001. La campagne nationale de prévention de la grippe vise une couverture de 60% chez les personnes de 65 ans et plus. Il est difficile d'estimer avec certitude dans quelle mesure la couverture vaccinale chez les aînés est due à la campagne de prévention menée par l'OFSP. Ce qui est sûr, c'est que, depuis le lancement de la campagne en 2001, la vaccination contre la grippe est devenue un thème de plus en plus présent, que ce soit dans le système de santé, les associations professionnelles ou dans le public par le biais des médias.

Alors qu'au cours des années la vaccination a manifestement rallié de plus en plus de suffrages des aînés, la situation est très différente chez le personnel médical et soignant. Malgré les expériences positives faites depuis plusieurs années avec la vaccination [2-4] et malgré les résultats scientifiques ayant montré qu'elle permettait de

Correspondance:
Daniela A. Müller, biologiste diplômée
Office fédéral de la santé publique
Campagne nationale de prévention
de la grippe
CH-3003 Berne

réduire sensiblement le nombre d'hospitalisations et de décès chez les personnes à risques [5-7], la vaccination contre la grippe suscite certaines réserves chez le personnel médical et soignant, et la couverture vaccinale dans ces groupes professionnels varie considérablement d'une institution et d'une région linguistique à l'autre. Deux enquêtes portant sur la vaccination contre la grippe chez les professionnels de la santé ont été menées en Suisse dans le cadre de la campagne de prévention, afin de mieux cerner la situation au niveau national. L'étude initiale (*baseline*) a eu lieu au printemps 2003, donc avant que les professionnels de la santé ne deviennent le principal groupe ciblé par la campagne de prévention de la grippe en 2003; la seconde à la fin de la campagne 2003, soit au printemps 2004. Toutes deux ont été effectuées auprès des membres de l'Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI) et de l'Association professionnelle Suisse des soins en Gériatrie, Réadaptation et aux Malades Chroniques (ASGRMC).

L'enquête révèle qu'à l'automne 2003, un quart environ (25,2%; IC 95 % \pm 2,1%, n = 1921) des personnes travaillant dans le domaine de la santé et en contact direct avec les patients se sont fait vacciner contre la grippe. Cette proportion était moins élevée à l'automne 2002 (21,0%; IC 95 % \pm 1,6%, n = 2716). En automne 2003, elle était plus élevée en Suisse romande (30,1%; IC 95 % \pm 3,7) qu'en Suisse alémanique (24,3%; IC 95 % \pm 2,4) et au Tessin (26,6%; IC 95 % \pm 4,4%). Elle a toutefois connu une hausse significative en Suisse alémanique entre l'automne 2002 et l'automne 2003. Ces enquêtes montrent que la couverture vaccinale augmente au fur et à mesure que s'élèvent l'âge de la personne et la durée de la pratique professionnelle. Le niveau le plus bas de couverture vaccinale est relevé chez les personnes encore en formation. La couverture vaccinale varie beaucoup entre le type d'institution, mais aussi entre institutions comparables, par exemple les hôpitaux. La proportion de personnes vaccinées est la plus élevée chez les personnes travaillant dans les foyers pour personnes âgées et les établissements médico-sociaux (EMS) (32,3%; IC 95 % \pm 3,7%). 21,2% (IC 95 % \pm 3,4%) du personnel des hôpitaux suisses s'est fait vacciner contre la grippe, avec une couverture plus basse en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin. Dans les services d'assistance et de soins à domicile, la couverture s'élève à 21,7% (IC 95 % \pm 5,7%).

Bien que la couverture vaccinale du personnel médical et soignant ait indéniablement progressé en une année, elle n'est toujours pas suf-

fisante. Il est capital d'augmenter encore cette couverture afin d'éviter la transmission de la grippe à des personnes à risques et de réduire la morbidité et les décès dus à la grippe. Sur la base des études ci-dessus, il apparaît clairement que les actions destinées à promouvoir la prévention de la grippe sur le lieu de travail et l'information ciblée des professionnels de la santé par leurs pairs sont nécessaires et permettent d'atteindre les meilleurs résultats.

«Etre de la partie» – la campagne 2004

«Etre de la partie», tel est le message véhiculé cette année par la campagne de prévention de la grippe, qui s'adresse surtout à nos aînés restés jeune et actifs en mettant l'accent sur leur qualité de vie. La campagne, à nouveau centrée sur les personnes de plus de 65 ans, vise aussi à consolider les résultats déjà obtenus tout en comblant les lacunes en termes de vaccination. Des affiches placardées dans les transports publics des 12 plus grandes agglomérations de Suisse alémanique et du Tessin informeront le public, et notamment les groupes à risques constitués des personnes âgées et des personnes souffrant de maladies chroniques, ainsi que des professionnels de la santé, sur la vaccination contre la grippe. En Suisse romande, l'organisation intercantonale «Unis contre la grippe» diffusera un spot télévisé. Une nouvelle fiche, de format carte postale, a été conçue pour tous les cabinets médicaux et les institutions proposant la vaccination contre la grippe, et pourra être envoyée, munie de leur timbre, à leur clientèle. Elle rappelle, conformément au slogan de la campagne de cette année «Etre de la partie», qu'il faut se faire vacciner à temps, et elle sera utilisée comme une invitation par les personnes chargées de la vaccination. Comme lors des années précédentes, l'OFSP met à disposition de tous les intéressés trois brochures d'information s'adressant à des groupes spécifiques: l'une destinée aux professionnels de la santé, l'autre aux patients et la troisième au personnel médical et soignant. Elles peuvent être commandées gratuitement, en français, en allemand ou en italien, auprès du service de documentation «Prévention de la grippe», 3006 Berne. Il est possible de passer commande par téléphone (031 352 14 60), par fax (031 352 14 71) ou par e-mail (grippe@bag.admin.ch). De plus amples informations concernant la campagne se trouvent sur le site www.grippe.admin.ch. Un autre service, la ligne Info-vaccin, sera proposé au public par le Centre de conseil médical Medgate, mandaté par l'OFSP.

Au numéro 0844 448 448, des spécialistes répondront à des questions portant sur la grippe et la vaccination. Cette prestation complète utilement l'offre actuelle de l'OFSP en matière d'information.

Journée nationale de vaccination contre la grippe lancée par les médecins praticiens

Le corps médical et les pharmaciens jouent un rôle primordial dans la promotion de la vaccination auprès des personnes âgées courant un risque accru à la suite d'une grippe. C'est pourquoi le Collège de médecine de premier recours, les sociétés suisses de médecine générale, de médecine interne et de pédiatrie (SSMG, SSMI, SSP), l'association de médecins praticiens (FMP) et la FMH ont décidé de lancer une Journée nationale de vaccination contre la grippe le 29 octobre 2004. Pendant cette journée, les personnes intéressées pourront se faire vacciner dans de nombreux cabinets sans prendre de rendez-vous, au prix indicatif de 25 francs. La Journée nationale de vaccination complète les activités proposées dans le cadre de la Campagne nationale de prévention de la grippe. L'OFSP salue l'engagement des organisations des médecins de premier recours et soutient activement leur action. L'article de U. Grüniger du Collège de médecine de premier recours, également disponible dans ce numéro du bulletin, donne de plus amples informations sur cette journée.

Qui devrait se faire vacciner?

La vaccination contre la grippe est recommandée aux personnes qui courent un risque accru de complications après une grippe ou qui appartiennent à l'un des groupes suivants (vaccination prise en charge par l'assurance-maladie) [8]:

- personnes âgées de plus de 65 ans;
- personnes, enfants ou adultes, présentant une maladie cardiaque ou pulmonaire chronique, un asthme chronique, une cardiopathie congénitale, une mucoviscidose, une maladie endocrinienne chronique comme le diabète, une insuffisance rénale, une hémoglobino-pathie ou une immunodépression;
- personnes, enfants ou adultes, qui ont régulièrement besoin d'un suivi médical ou qui ont été hospitalisées au cours de l'année.

La vaccination contre la grippe est aussi conseillée aux personnes suivantes (vaccination non remboursée aux assurés de moins de 66 ans):

- pensionnaires de foyers pour personnes âgées et de foyers médicalisés et patients d'établissements pour maladies chroniques;
- personnel médical, personnel soignant, ainsi que toute personne en contact direct avec des patients et/ou des pensionnaires lors de soins à domicile ou dans les hôpitaux, cliniques, cabinets médicaux, foyers pour personnes âgées, foyers médicalisés et maisons de cure;
- personnes qui sont en contact étroit avec des personnes à risques ou qui vivent avec ces dernières (enfants compris).

Une vaccination contre la grippe peut aussi être envisagée:

- chez toutes les personnes qui veulent limiter le risque de maladie ou qui souhaitent éviter une incapacité de travail prolongée.

Chez les femmes enceintes, la vaccination est recommandée si celles-ci souffrent d'une affection chronique sous-jacente (affection cardiaque, pulmonaire, rénale ou métabolique). La vaccination ne devrait cependant être effectuée qu'après en avoir discuté avec le médecin traitant et seulement à compter du deuxième tiers de la grossesse.

Contre-indications

En cas d'hypersensibilité aux protéines de poulet ou à un composant du vaccin, il est recommandé de ne pas se faire vacciner. Pour ces cas, une cure prophylactique orale ou un traitement à base de médicaments antiviraux en cas d'affection grippale peuvent être envisagés. Les personnes ayant de la fièvre devraient attendre qu'elle baisse pour se faire vacciner. En revanche, une maladie légère avec peu de fièvre ou sans fièvre ne constitue pas une contre-indication.

Composition du vaccin contre la grippe pour la saison 2004/05

Habituellement, le vaccin contient deux souches d'Influenza A et une souche d'Influenza B. Les vaccins contre la grippe pour la saison 2004/05 renferment les composants suivants:

- un antigène analogue à Influenza A/New Caledonia/20/99 (H1N1);
- un antigène analogue à Influenza A/Fujian/411/2002 (H3N2);
- un antigène analogue à Influenza B/Shanghai/361/2002.

La composition des vaccins est fixée chaque année par une commission d'experts de l'OMS. Pour ce faire, ces derniers s'appuient sur les données concernant les souches de virus grippaux en circulation, collectées par la surveillance mondiale de la grippe. Pour le vaccin utilisé dans l'hémisphère Nord, la composition est décidée en février. Plus les virus Influenza en circulation correspondent aux composants du vaccin, plus la protection assurée par la vaccination contre la grippe sera efficace.

Types de vaccins contre la grippe (état en septembre 2004)

En Suisse, différents vaccins contre la grippe, à administrer par voie parentérale, sont disponibles:

- les vaccins de type fractionné («split»), qui contiennent des particules du virus de la grippe sous forme fractionnée (y compris les deux antigènes de surface, l'hémagglutinine et la neuraminidase): *Fluarix*[®], *Mutagrip*[®];
- les vaccins formés de sous-unités («subunit»), qui contiennent uniquement les deux antigènes de surface, l'hémagglutinine et la neuraminidase: *Influvac*[®];
- les vaccins «virosoiaux», dans lesquels les deux antigènes de surface hémagglutinine et neuraminidase sont incorporés dans une membrane mieux reconnue par les cellules immunitaires: *Influvac plus*[®], *Inflexal*[®] V.

Produits disponibles en Suisse

A l'heure actuelle, le marché suisse propose cinq vaccins contre la grippe, que l'OFSP considère comme équivalents. Il s'agit de *Fluarix*[®] (Glaxo-SmithKline SA), *Influvac*[®] (Solvay Pharma SA), *Influvac plus* (Solvay Pharma SA), *Inflexal*[®] V (Berna Biotech SA) et *Mutagrip*[®] (Pro Vaccine).

Références

- 1 Office fédéral de la santé publique. Epidémiologie et maladies infectieuses. Analyse économique d'une épidémie moyenne de grippe en Suisse. Bull BAG/OFSP 2003;46:818-22.
- 2 Govaert TM, Dinant GJ, Aretz K, Masurel N, Sprenger MJ, Knottnerus JA. Adverse reactions to influenza vaccine in elderly people: randomised double blind placebo controlled trial. Br Med J 1993;307:988-90.
- 3 Margolis KL, Nichol KL, Poland GA, Pluhar RE. Frequency of adverse reactions to influenza vaccine in the elderly. A randomized, placebo-controlled trial. JAMA 1990; 264:1139-41.
- 4 Nichol KL, Margolis KL, Lind A, Murdoch M, McFaden R, Hauge M. Side effects associated with influenza vaccination in healthy working adults. A randomized, placebo-controlled trial. Arch Intern Med 1996;156:1546-50.
- 5 Carman WF, Elder AG, Wallace LA, McAulay K, Walker A, Murray GD, Stott DJ. Effects on influenza vaccination of health-care workers on mortality of elderly people in long-term care: a randomised controlled trial. Lancet 2000; 355:93-7.
- 6 Christenson B, Lundbergh P, Hedlund J, Ortqvist A. Effects of a large-scale intervention with influenza and 23-valent pneumococcal vaccines in adults aged 65 years or older: a prospective study. Lancet 2001;357:1008-11.
- 7 Potter J, Stott DJ, Roberts MA, Elder AG, O'Donnell B, Knight PV, Carman WF. Influenza vaccination of health care workers in long-term-care hospitals reduces the mortality of elderly patients. J Inf Dis 1997;175:1-6.
- 8 Office fédéral de la santé publique, Groupe de travail Influenza, Commission suisse pour les vaccinations. Recommandations pour la prévention de la grippe, dans: Office fédéral de la santé publique, classeur maladies infectieuses. Suppl. XIII. Berne: Office fédéral de la santé publique; 2000.